

AUJOURD'HUI

Heure du conte à Prêmesques ▶ La bibliothèque municipale de Prêmesques organise aujourd'hui, à partir de 16 h 30, une séance de conte pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. ■

BONJOUR ▶ La caissière et la rose

Alors, vous y avez pensé, vous, à cette Saint-Valentin ? Vous avez offert un petit quelque chose à votre amoureux (se) ? Ou faites-vous partie de ceux qui disent que tout ça c'est commercial ? Hier, en allant faire des courses, justement pour

cette soirée de Saint-Valentin, une caissière m'a offert une rose, avec mon ticket de caisse. Ben si... Bon, elle ne m'a pas envoyé de sourire dévastateur. Et en réalité, elle en avait offert une aussi à la dame juste devant moi. Et une autre à la

cliente qui me suivait. C'était un geste commercial et cette rose commençait à... flancher dans son écrin de film plastifié. Je l'ai donc posée sur le siège passager de ma voiture. On se fait des films parfois ! ■ c. g.

PENSEZ-Y

Rencontre avec des dessinateurs de BD ▶ Dans le cadre d'Armentières en bulles, rencontre avec six auteurs suivie, vers 15 h, de la réalisation d'un dessin en direct et en public à la médiathèque. ■

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

Des propriétaires ont amélioré leur habitat grâce à l'OPAH-RU

Depuis maintenant presque deux ans, un programme de rénovation des logements privés vieillissants a été lancé dans quatre quartiers prioritaires à Armentières et Houplines. Nous avons fait le point sur cette OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain) avec l'agence Urbanis, missionnée par la communauté urbaine, et rencontré deux propriétaires armentierois (lire aussi ci-dessous).

PAR MARIE-CAROLINE DEBAENE
armentieres@lavoixdunord.fr

Mélanie et Stéphane Tresh, respectivement âgés de 36 et 38 ans, parents de trois enfants, sont encore dans les travaux mais ont déjà une grande satisfaction. Dans leur maison de type 1930, dans le quartier de la route d'Houplines à Armentières, ils commencent à être à l'étroit. Propriétaires depuis 2006, ils étaient alors parents de deux enfants. Avec l'arrivée de la petite dernière, âgée de 3 ans, ils ont dû revoir un peu leur plan. Mélanie, tout sourire, explique : « On pensait acheter plus grand mais nous étions bien dans notre quartier. Nous avons des supers voisins et nous sommes près des écoles. Et puis, on s'est vite rendu compte que c'était hors de prix. »

C'est finalement en prenant connaissance d'un tract d'information d'Urbanis, déposé dans leur



Mélanie et son mari, Stéphane, ont pu aménager leurs combles en chambre avec l'installation d'un escalier pour y accéder.

boîte aux lettres, que Mélanie et Stéphane ont poussé la porte des permanences du cabinet. « Je ne pensais pas que notre dossier serait éligible. »

Pour leur projet, ils ont obtenu des subventions qui représentent la moitié du montant de leurs travaux. Pour le reste à charge, ils ont bénéficié d'un prêt (pour les personnes non éligibles à un prêt bancaire, Urbanis peut proposer des so-

lutions). « Au départ, nous avons surtout le projet d'aménager nos combles en chambre. Et puis, avec l'aide apportée, nous avons vu que nous pouvions faire d'autres travaux comme celle d'une extension de notre rez-de-chaussée pour avoir une salle à manger. » Alors que ces travaux ne sont pas tout à fait achevés, ils ont déjà enregistré un gain énergétique de 30 % grâce à une meilleure isolation. « On a hâte

que tout soit fini mais on est déjà super contents du résultat. »

Gain énergétique

Quelques rues plus haut, une autre propriétaire nous reçoit chaleureusement. Marie, qui élève seule ses enfants avec un revenu modeste, a aussi frappé à la porte d'Urbanis. Des fuites dans sa cuisine l'ont obligées à refaire sa toiture. Elle était désemparée. « Je suis allée à une permanence pour me renseigner. J'ai été bien reçue et très bien soutenue. C'est ce qui m'a fait avancer. » À chaque fois qu'un projet est présenté, un conseiller technique effectue une première visite dans le logement. Chez Marie, le professionnel constate que l'installation électri-

« Auparavant, nous avions froid. On mettait du chauffage mais on ne le sentait même pas. »

que n'est plus aux normes et que des travaux de ventilation et d'isolation devraient être effectués. « Avec les aides financières apportées, je me suis dit pourquoi pas. Tout compte fait, je peux tout faire et avoir une belle maison. Auparavant, nous avions froid. On mettait du chauffage mais on ne le sentait même pas. Je me sens enfin chez moi. Avec cette aide, ils m'ont donné une seconde vie. » La maison a gagné 27 % d'énergie. « Je n'ai pas encore reçu mes nouvelles factures mais je sais d'avance que je vais être gagnante. » ■

Cette opération programmée, kesako ?

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) a été lancée en avril 2010 à Armentières et Houplines. On vous en dit plus.

□ **Où ?** Cette OPAH-RU concerne quatre quartiers qui ont été considérés comme prioritaires en raison de leurs logements vieillissants, voire indignes pour certains. Il s'agit des quartiers de la route d'Houplines, des Prés du Hem et Salengro à Armentières et du quartier de l'Octroi à Armentières et à Houplines. Cette opération d'envergure qui s'achèvera dans trois ans

a été initiée par les deux villes et la communauté urbaine de Lille.

□ **Pour qui ?** Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs de ces quatre périmètres qui souhaitent effectuer des travaux d'amélioration.

□ **Combien ?** De nombreuses aides financières sont apportées par l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH), par le Département et les villes. Environ 4 000 logements sont concernés par cette OPAH-RU (dont 2 500 appartenant à des propriétaires occupants). Pour l'heure, une quarantaine de pro-

jets ont été accompagnés gratuitement (ou sont en cours de réalisation) par Urbanis. « Nous nous étions fixé un objectif de 650 logements rénovés en cinq ans, précise la responsable d'Urbanis, Sophie Nihoul. Nous savons déjà que nous ne les atteindrons pas car la caisse d'avance, entre autres, n'était pas mise en place au départ. » En presque deux ans, Urbanis a reçu beaucoup d'appels « sauf que 50 % de nos contacts ne sont pas éligibles ». Autre obstacle pour les intéressés : tous ceux qui ont contracté un prêt immobilier à taux zéro ne peuvent plus bénéficier de subventions publiques durant cinq ans. ■

PRATIQUE

armentieres@lavoixdunord.fr

Permanences :

Les professionnels d'Urbanis sont présents à Armentières et à Houplines pour vous conseiller et vous aider gratuitement dans vos démarches. Vous pouvez vous rendre directement en agence ou dans les permanences dans vos quartiers. Pour votre première visite, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

Agence Urbanis ▶ Vous pouvez aussi vous rendre directement à l'agence ouverte du lundi au vendredi (fermée entre 12 h et 14 h) au 115, rue d'Erquinghem-Lys à Armentières. ☎ 03 20 52 56 50.

Site internet : armentiereshouplines.aideshabitat.fr

Quartier Salengro ▶ Le vendredi de 9 h à 12 h au centre social Salengro, rue Jean-Baptiste-Lebas à Armentières.

Quartier des Prés du Hem ▶ Le mercredi de 10 h à 12 h à l'Espace ressources jeunesse au 31 ter, rue des Prés à Armentières.

Quartier de l'Octroi ▶ Deuxième et quatrième jeudis du mois de 9 h à 12 h à la mairie d'Houplines, place du Général-de-Gaulle.

Quartier de la route d'Houplines ▶ Premier et troisième jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h 30 à la Maison du temps libre, 106 bis rue du Général-Leclerc à Armentières.

Caisse d'avance, c'est nouveau !

Des solutions ▶ Jusqu'à maintenant, les propriétaires devaient avancer les fonds pour financer les travaux. Depuis peu, une caisse d'avance a été mise en place. Les subventions publiques sont dorénavant avancées pour pouvoir régler les entreprises. Pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH et qui ne pourraient financer la totalité de l'opération (soit le reste à charge), un prêt sans frais, ni intérêt peut être proposé en partenariat avec Procvivis Nord. Selon la situation du ménage, ce prêt peut ouvrir des droits à l'allocation logement de la CAF.

FINANCEMENT

Exemples de financement pour des propriétaires occupants : quel montant de subventions ?

Deux exemples fictifs ont été imaginés, à titre d'illustration, pour vous faire une meilleure idée de l'aide apportée financièrement selon vos ressources. Ces deux exemples sont basés sur un projet avec des travaux d'amélioration énergétique (gain énergétique supérieur à 25 %) et pour un montant de 18 725 € TTC.

□ **Pour un couple avec deux enfants dont le revenu fiscal de référence N-1 est inférieur à 18 357 €** (ce qui est considéré par les financeurs comme un ménage aux ressources très modestes), le total des subventions accordé sera de 13 725 €. Ce qui veut dire que le ménage aura un reste à charge de 5 000 € à financer avec ses fonds propres.

□ **Pour un couple avec deux enfants dont le revenu fiscal de référence N-1 est inférieur à 23 824 €** (ménage à ressources modestes), le total des subventions sera de 10 850 €. Le reste à charge pour le couple sera donc de 7 875 €. ■